

La Fédération Régionale des Chasseurs des Pays-de-la-Loire est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2021

ACTUALITES REGIONALES :

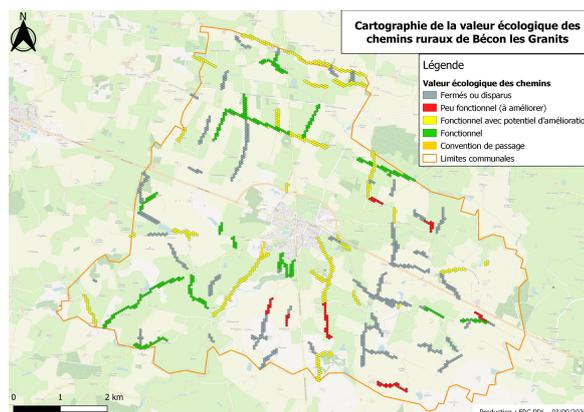
Partenariat Conseil Régional-Fédérations des Chasseurs :

Le partenariat Biodiversité avec le Conseil Régional se poursuit et de nouvelles actions concourant à la mise en œuvre de la Stratégie Régionale Biodiversité sont proposées. Les Fédérations des Chasseurs ont souhaité pour cette année 2021 s'engager encore plus techniquement et financièrement aux côtés de la Région. Ainsi pour 1 euro versé par la collectivité régionale, les chasseurs contribueront également à hauteur de 1 euro pour ce partenariat, soit un engagement de plus de 800.000 euros au service de la biodiversité régionale.



EKOSENTIA :

Le projet EKOSENTIA, mené en partenariat avec le Comité Régional de la Randonnée Pédestre des Pays de la Loire propose l'inventaire des chemins ruraux sur les communes rurales de la région. Grâce à des groupes de travail communaux regroupant les usagers de la nature, une méthodologie a été établie dans le but de fournir aux communes un état des lieux et des préconisations de gestion du réseau de chemins ruraux et du bocage associé. Cet outil d'aide à la décision permettra aux communes de mener une gestion précise de ceux-ci selon différents enjeux (biodiversité, loisir...). Après Bécon-les-Granits (49) et Beaulieu sous la Roche (85), les inventaires se poursuivent aujourd'hui sur 10 nouvelles communes ligériennes.

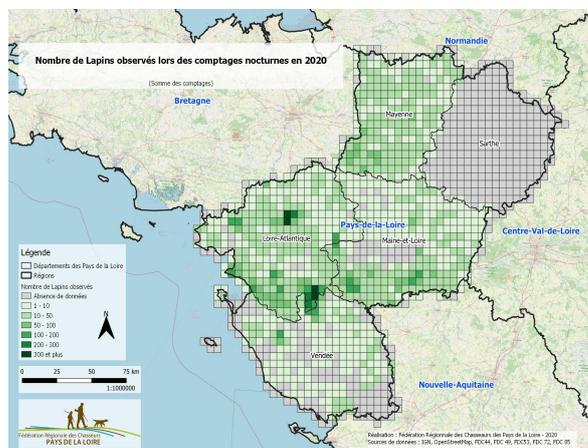


AMENAGEMENTS DES TERRITOIRES :

La Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire s'est engagée depuis 2020 dans le projet « AGRIBIODIV » afin de mettre en place des aménagements favorables à la biodiversité. « AGRIBIODIV » s'appuie sur les territoires de chasse locaux et les partenaires ruraux œuvrant en faveur de la biodiversité. Ce programme vient conforter et amplifier les actions déjà mises en place par les chasseurs dans chaque département. Ainsi pour l'année 2020, les chasseurs ligériens ont contribué à :

- la plantation de **45 000 arbres**, sous formes de haies, bosquets, arbres isolés
- la création et/ou restauration de **63 mares**
- l'installation de **360 ha de cultures environnementales, bandes enherbées...**
- la réalisation de **20 projets d'aménagements de zones humides**

LAPIN DE GARENNE ET LISTE ROUGE DES MAMMIFERES DES PAYS DE LA LOIRE :



Les populations de lapins de garenne sont très variables d'un territoire à l'autre, allant de l'absence à la surabondance. En Pays de la Loire, la destruction des habitats et les maladies sont les causes principales de la baisse des effectifs. Malgré un classement en « espèce vulnérable » dans la dernière liste rouge des mammifères de la région, il reste présent sur l'ensemble des communes ligériennes où il est suivi. (Carte des observations de Lapins 2020 ci-contre).

L'activité chasse est concernée par de nombreux autres mammifères de la région. Prélèvements, comptages, suivis techniques et scientifiques, aménagements des territoires, sont autant de données récoltées chaque année par les Fédérations qui auraient pu alimenter la réflexion de mise à jour de la liste. Les Fédérations des chasseurs auraient vivement souhaité être consultées pour l'établissement de cette liste rouge régionale, ce qui n'a pas été le cas.